



APICULTURE

SALON AGRICOLE INTERNATIONAL



SURVAPI : SURVEILLER LES CONTAMINATIONS DU MILIEU PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES VIA LES MATRICES APICOLES POUR AMÉLIORER ET RÉDUIRE LEURS UTILISATIONS

Un projet de partenariat entre les Chambres d'Agriculture et les Associations de Développement de l'Apiculture de 7 départements, visant à renforcer le lien entre agriculteurs et apiculteurs à travers des échanges et le suivi d'un rucher observatoire. Pendant 2 années consécutives, le projet SURVAPI a permis de suivre des colonies sur 2 mois lors de miellées caractéristiques des territoires aux contextes agricoles diversifiés pour obtenir des informations sur les contaminations, les ressources paysagères, l'état de santé des colonies et les pratiques agricoles environnantes.

7 SITES DE SUIVI, UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS DE SITUATIONS

par un partenariat entre agriculteurs et apiculteurs, développer des pratiques favorables aux abeilles via la concertation



ANALYSE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES

OBJECTIFS

- Évaluer le niveau d'exposition des colonies : diversité des molécules, concentration, etc.
- Déterminer les sources potentielles pour apporter des éléments de réflexion lors de la concertation.

RÉSULTATS PARTIELS

- Le nombre de molécules détectées et leur concentration sont très variables selon l'agrosystème étudié : de quelques molécules (Charente-Maritime, Lozère) à une trentaine (Drôme).
- Élément encourageant : des insecticides «mention abeille» appliqués pendant le suivi en zone de viticole en Pyrénées-Orientales, non retrouvés dans les analyses.

CARACTÉRISATION DU BOL ALIMENTAIRE

OBJECTIFS

- Identifier localement les espèces floristiques d'intérêt pour les colonies d'abeilles
- Mieux accompagner les apiculteurs dans leur conduite de cheptel et intégrer ces connaissances aux pratiques de gestion du paysage agricole

RÉSULTATS PARTIELS

- Entre 17 et 31 taxons botaniques retrouvés dans le bol alimentaire des ruchers suivis. Les principaux pollens sont issus de milieux :
 - cultivés : fruitiers, colza, tournesol, maïs, etc.
 - arborés ou arbustifs : chêne, prunier, saule, charme, ronce, lierre, etc.
 - herbacés : pissenlit, renoncule, fabacées, cistes, etc.

PROTOCOLE DE SUIVI DE 10 COLONIES

Mesures et prélèvements

- Hebdomadaire
 - Pollen de trappes
 - Abeilles butineuses
 - + un suivi de symptomatologie
- Tous les 21 jours
 - Dynamique des colonies
 - Réserves en miel et pollen
 - Pression parasitaire varroa
- Fin de suivi
 - Cire bâtie



Quelques chiffres clés :

- 155 colonies suivies
- 20 rencontres territoriales
- 140 apiculteurs et agriculteurs engagés
- 417 échantillons analysés en palynologie
- 682 échantillons analysés en toxicologie

Analyses des prélèvements

- Palynologiques
 - Indentification de la flore butinée
- Chimiques
 - Méthode multi-résidus (soit 436 résidus de pesticides - 20µg/kg)
 - Herbicide : glyphosate

CONCERTATION ENTRE ACTEURS

OBJECTIFS

- Échanger sur la base des résultats de suivis
- Créer un lien entre agriculteurs et apiculteurs

RÉSULTATS PARTIELS

- Grâce aux nombreuses réunions d'échanges entre acteurs d'un même territoire, il y a eu :
 - une prise de conscience du travail et des enjeux de chacun
 - des ajustements de pratiques pour une meilleure cohabitation
 - une meilleure connaissance du paysage et de ses atouts
 - des échanges établis entre les apiculteurs et les agriculteurs



Des avancées sur les territoires

Des échanges fructueux ont fait naître de nouveaux projets, renforcé des partenariats ou initié des évolutions de pratiques comme :

- Des agriculteurs sensibilisés par le projet ont fait le choix de n'appliquer aucun insecticide sur colza pour ne pas impacter la biodiversité. (56)
- Le GDON local associe désormais les partenaires Survapi pour sensibiliser les viticulteurs à l'enjeu «abeille» lors des traitements flavescence. (33)



Contact :
 Florence Aimon-Marié
 Mail : florence.aimon-marie@charente-maritime.chambagri.fr
 Tel : 05.46.50.45.33



Le plan Ecophyto est piloté par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.



Une initiative
 Chambres
 d'Agriculture



VIVEZ
 DE NOUVELLES
 EXPÉRIENCES
 AGRICOLES



VALCOM.FR